

DATE DE PUBLICATION : 30 octobre 2023

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ÎLE-DE-FRANCE

**Délégation de signature donnée par le directeur régional de l'Île-de-France
à la responsable et ses adjoints du service des Entreprises
de l'antenne économique de Paris-Bastille**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno JUILLET, Directeur délégué de l'Antenne Économique de Paris-Bastille, et de madame Kloé MASSELIER, adjointe au Directeur de l'Antenne Économique de Paris-Bastille, délégation est donnée à Madame Monica ALGARRA, responsable du Service des Entreprises, et, en cas d'absence ou d'empêchement :

- à Monsieur Philippe PLACE, adjoint à la responsable du service des Entreprises,
 - en son absence, à Madame Hélène BOULENGER, responsable du Front Office,
 - en son absence, à Monsieur Émile JACQUET, adjoint à la responsable du Front Office,
 - en son absence, à Monsieur Maxime FERRY, responsable du Back Office 1,
 - en son absence, à Madame Salma LAFER, adjointe au responsable du Back Office 1,
 - en son absence, à Monsieur Amyne BEN HAMIDA, responsable du Back Office 2,
 - en son absence, à Madame Sophie SAINT-HUBERT, adjoint à la responsable du back Office 2,
 - en son absence, à Madame Isabelle ROUSSENAC, responsable du département QSI,

reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'antenne économique de Paris-Bastille, dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Paris-La Défense, le 2 octobre 2023

Jean-Pascal PREVET